

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Parait le 8 Mars 1888 - No 11

LES Travailleurs de la Mort

[SUITE]

Le juge se pencha sur le sol et releva un objet exhalant un faible parfum.

Un bouquet séché, fit-il... Il a roulé dans une flaque de sang, et les roses sont devenues rouges... Plus de doute : deux épées, deux places où le sang a coulé, on s'est battu sur le pont... Vous pouvez avoir raison, mais c'est devenu le corps resté sur le terrain ? D'après votre témoignage, le malheureux semblait privé de sentiment ?

D'une façon absolue, répondit Trag.

Le juge donna ordre au greffier de dresser un procès verbal détaillé relatant l'état dans lequel se trouvait la passerelle avec ces plaques de sang ; il détermina l'endroit précis où se trouvaient les épées ; puis, il massa le nœud d'épaulé, le bouquet flétri, et, remontant en carrosse, il reprit la route de Vienne, vivement préoccupé du mystère dont il allait tenter de soulever les voiles.

A peine fut-il installé dans son bureau, que Marthe descendit, vint nouer ses deux bras autour du cou de son père, et lui dit avec une câlinerie affectueuse.

Père, te voilà donc ! J'ai été inquiète... Il me semblait que Trag t'avait fait je ne sais quel conte à dormir debout, et que ses prétendues révélations aboutiraient à une mystification complète. Je tremblais de le voir traverser la campagne au milieu de la nuit ; c'est que je ne suis guère plus brave que le mari de ma nourrice, moi ! Raconte moi ce que tu as vu, ou plutôt ce que tu n'as pas vu...

Marthe, répondit le juge d'une voix triste, va reposer, Wilhelm et moi, nous devons travailler toute la nuit.

A quoi ?

Wilhelm fera sous mes yeux un dessin exact de la passerelle du torrent.

Où, cela est triste, bien triste, mon père... Bonsoir, je vais prier pour le mort, et demander le pardon du ciel pour le meurtrier.

Pendant plus de deux heures, le juge Horster et Wilhelm travaillèrent au procès verbal détaillé, et au dessin qui devait le rendre plus clair pour les autres magistrats. Ensuite le vieillard monta doucement l'escalier, s'arrêta un moment devant la porte de Marthe, puis il chercha un repos qu'il ne trouva qu'au jour.

Sans qu'il s'en rendit compte, cette affaire le préoccupait. Elle prenait dans sa pensée des proportions effrayantes. Le côté mystérieux qu'elle renfermait dominait le fait matériel. Ce duel ne lui semblait point ressembler aux autres duels. Il se leva dès l'aube, redescendit à son bureau, et vit peu après Marthe partant pour l'église.

Au moment où la jeune fille en revenait, une femme enveloppée dans une mante franchissait le seuil de Horster, et demandait à être introduite dans son cabinet.

Cette femme leva son voile, et Horster la salua avec respect.

—La comtesse Alberti ! fit-il.

—Oui, répondit Agnès, la femme du comte Alberti, qui vient vous prier de lui venir en aide... Je suis en ce moment dans une angoisse mortelle... Mon mari m'a quittée hier de fort bonne heure, en me prévenant qu'il se rendait chez Waster, son garde chasse... Depuis il n'est pas revenu... Cependant son absence ne devait durer que trois heures au plus. Inquiète de ce retard, j'ai expédié un courrier dans la soirée au bois de Hardig, afin d'apprendre de Waster à quelle heure le comte l'avait quitté... Mais personne n'a répondu chez le vieux garde, les portes et les volets étaient clos, et le domestique n'a pu rien apprendre... Je tremble qu'il ne soit arrivé malheur à mon mari...

—Il ne faut pas trop vite vous

almer, Madame, les mauvaises rencontres sont rares dans le pays.

—Les voleurs de grand chemin sont ils seuls redoutables ? répondit la comtesse en levant sur le juge ses beaux yeux noyés de pleurs.

—Connaissez-vous donc des ennemis au comte Alberti ?

—Oui, Monsieur.

—Nommez-les.

—Le baron de Ryswick est le premier.

Horster tressaillit, il se souvint de la déposition de Trag qui avait affirmé que le corps étendu sur la passerelle, portait un uniforme de général.

—Madame, reprit le juge, je suis tout à votre service pour prendre les renseignements que vous souhaitez. Avant une heure, toute la police de Vienne sera prévenue ; mais afin de m'aider dans mes recherches, il faut me confier tout ce que vous savez, afin de m'empêcher de suivre une fausse voie.

Agnès Alberti étouffa ses pleurs, raconta au juge ce qui s'était passé la veille :

—Ryswick avait juré de se venger dit elle, il aura fait épier mon mari, et...

—Achevez, Madame.

—Et il l'aura fait assassiner.

Pourquoi ne croiriez-vous pas plutôt à un duel, au cas où les deux hommes se fussent rencontrés.

(A suivre)

A RIMOUSKI

On nous prie de publier l'adresse qui a été présentée à Mgr Edmond Langevin, et la réponse à cette adresse.

Nous le faisons avec plaisir :

A Son Excellence, Mgr Edmond Langevin Ptre, Protonotaire Apostolique, ad instar... Vicaire Général du diocèse de Rimouski, etc etc.

Excellence,

Depuis ce grand jour de deuil et de miséricorde où se leva l'astre régénérateur dont les rayons devaient illuminer le monde et verser une vie nouvelle aux nations assises à l'ombre de la mort, près de dix-neuf siècles sont passés. Des trônes se sont écroulés, des villes ont disparu, effacées de la surface du globe, et plus de soixante générations ont mélangé leur poussière à celle des générations qui les ont précédées. Et cependant, dans sa marche triomphante, cet astre béni, l'Eglise de Jésus-Christ, toujours jeune, toujours belle, de cette jeunesse, de cette beauté éternelle portant le cachet de la divinité, a, sans jamais s'arrêter, continué son œuvre sublime. Sa doctrine mystérieuse et sacrée, sa loi d'amour, comme un flot puissant et harmonieux, a envahi la terre entière.

Le trône de Pierre n'a pas vacillé sur la base, et la dynastie du premier pasteur a traversé les âges dans une suite de rois pontifes qui se sont succédés jusqu'à nos jours : — chaîne merveilleuse dont le premier anneau est scellé au ciel et dont le dernier montrera au Christ à la fin des temps, réalisant ainsi sa promesse : "Et je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

A la mort de Pie IX l'univers catholique, comme le disait si bien, un mois passé, Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski, s'est senti inquiet, mal à l'aise. Quel successeur trouver au grand Pape dans un temps où l'impérialisme, marchant tête haute, faisait à l'Eglise une guerre acharnée ? On semblait craindre...

Mais quand ce profond philosophe, ce littérateur distingué, ce génie lumineux à la hauteur de ce siècle de progrès et de lumière, craignait la la tiare, toute appréhension disparaît : les peuples de toutes les origines et de toutes les croyances se levèrent spontanément pour lui rendre hommage et le monde électrisé salua avec enthousiasme le nouveau représentant du Christ, l'auguste et saint pontife que la postérité appellera immortel, l'infaillible Léon XIII !

Général habile et expérimenté dont le commandement embrasse de millions d'âmes, à l'instar de ses prédécesseurs, Léon XIII a su choisir avec discernement, parmi ses sujets, des officiers instruits, éclairés, ayant à leurs ordres de bons états de service, pour combattre sous lui les combats du Seigneur. — Dans son brillant état major, combien d'hommes éminents appartiennent à l'Eglise du Canada pour laquelle il semble avoir une prédilection toute particulière ! N'avons-nous pas le droit d'en être flattés ?

En apprenant, Monseigneur, qu'un

rang élevé vous était assigné dans la hiérarchie sacerdotale et que vous étiez appelé à prendre place parmi ces officiers illustres dont nous avons parlé, nous nous sommes réjouis sincèrement ; et s'il est pour nous un devoir agréable à remplir, c'est celui de venir aujourd'hui vous féliciter à cette bienheureuse occasion.

Nous ne saurions vous dire combien nous sommes heureux de l'honneur qui vous a été conféré par le Saint Siège ; cet honneur nous le partageons et il rejait sur tout le diocèse de Rimouski, lequel, depuis de longues années, a eu l'avantage inestimable de vous compter parmi les membres les plus dignes de son clergé. Le Souverain Pontife en reconnaissant vos mérites, a acquis un titre de plus à notre affection.

Ouvrier pendant quarante ans dans la vigne du Seigneur, votre zèle s'est jamais ralenti et votre dévouement n'a jamais été trouvé en défaut. — Travailleur infatigable, vos cheveux ont blanchi dans l'étude. Non content d'avoir approfondi les livres saints, votre soif de la science vous en a fait découvrir les trésors les plus cachés. Les lettres ont trouvé en vous un ami véritable, un auxiliaire précieux, et vos écrits ont été utiles au pays et à la religion.

La gloire de l'Eglise du Canada nous a toujours été chère et vous y avez puissamment contribué. — Malgré vos occupations multipliées, à force de patience, de soins et de veilles, vous avez réuni et coordonné une foule de preuves et de documents qui ont été d'un secours remarquable dans la canonisation de quelques uns de ses saints.

Bon citoyen, prêtre vénéré, apôtre constant de la charité, vous n'avez cessé de mettre en pratique l'enseignement du Divin Maître : "Aimez-vous les uns les autres." Aussi les pauvres, Monseigneur, les pauvres, vos amis, bénissent-ils le Saint-Père, du profond de leur cœur, pour le témoignage d'estime qu'il vient de vous rendre. Car, combien de misères et de douleurs n'avez-vous pas soulagées ! combien de larmes n'avez-vous pas séchées ! Votre gauche, il est vrai, n'a jamais connu ce que donnait votre droite ; mais, de même que, dans l'obscurité, le diamant se révèle par l'éclat de ses feux, ainsi la charité du fervent disciple de St-Vincent de Paul a percé le mystère dont vous étiez plus à l'entourer et à briller parmi vos autres vertus.

Votre famille distinguée, Monseigneur, a été l'objet de faveurs spéciales des Souverains Pontifes. Outre Sa Grandeur, notre vénérable évêque qui, à son titre de prince de l'Eglise, a ajouté celui de comte Romain, un autre de ses honorables dont le Canada a juste droit d'être fier, porte la noble décoration de chevalier commandeur de St-Grégoire le Grand, une des plus hautes marques de distinction que Rome accorde aux laïques.

Puisse, Monseigneur, ce titre de Protonotaire Apostolique être pour vous le dernier degré à franchir pour arriver à l'épiscopat. C'est notre souhait le plus sincère.

Nous prions la Divine Providence de vous accorder de longs et heureux jours.

Daigne, Votre Excellence croire à notre plus profond respect et à notre considération très haute et très distinguée.

J. N. POULIOT, Maire Pour les Citoyens. Rimouski, 19 Février 1888.

Son Excellence répondit en ces termes :

M. le Maire, Messieurs et Mesdames

Vous voulez bien me féliciter sur la prélatrice et le titre dont le Souverain Pontife m'a décoré, et me témoigner que vous vous en réjouissez sincèrement.

Certainement rien ne peut m'être plus agréable en ce moment que de recevoir par votre organe l'assurance de la part que vous prenez à ce qui me touche.

Appelé, il y a 21 ans, à suivre votre premier Evêque dans cette partie de la province ecclésiastique qui lui était confié par le St Siège, je devais me pénétrer de ses vues et de celles du Pasteur Suprême, je devais travailler sous sa direction au salut des âmes dont il était le père. Je n'ai donc fait que remplir, et bien imparfaitement, je dois l'avouer à ma confusion, des obligations qui s'imposaient à moi.

Je me suis efforcé de m'identifier, à la suite de mon chef, avec les nombreuses populations de ces districts,

et en particulier avec celle de Saint-Germain de Rimouski ; et vous pouvez être assurés qu'il ne m'en a pas coûté.

Dès le commencement de mon séjour au milieu de vous, je me suis dit avec le Psalmiste. "Hic habitabo quoniam elegi eam" : voici le lieu de ma demeure, j'y passerai le reste de mes années si la divine providence le veut ainsi. Un jour ma dépouille reposera dans ce sanctuaire, et mon âme y réclamera les suffrages de ceux parmi lesquels j'aurai été appelé à vivre.

Vers le déclin de ma carrière, et lors peut-être que le moment n'est pas éloigné où il me faudra passer d'une demeure terrestre au lieu du tabernacle admirable du Seigneur ; "in locum tabernaculi admirabilis," je me sens encouragé par l'approbation du Pasteur Suprême. Mais j'attribue en même temps à la grande indulgence de cet excellent père dont la main toujours ouverte distribue libéralement des bienfaits à tous ses enfants, même les plus éloignés.

Oui, Messieurs, vous avez raison d'exalter les mérites, la prudence, le grand discernement, la sérénité et en même temps la fermeté du Pontife qui est aujourd'hui assis sur la chaire de Pierre. Pour ce qui concerne le Canada en particulier, non seulement il s'occupe du plus petit des fidèles et ecclésiastiques occupés à leurs études préparatoires, ou livrés à l'exercice du ministère sacré, mais encore, à l'applaudissement universel, il a pris un de ses enfants les plus illustres pour en faire un membre du Sénat des Cardinaux dont il est entouré ; il a formé de nouvelles provinces et leur a donné des évêques qui font l'honneur et la gloire de la Sainte Eglise. Je me serais reproché comme une ingratitude de n'avoir pas joint ma voix aux vôtres. Messieurs, en cette occasion pour exprimer l'admiration dont mon âme est remplie pour le pape infatigable qui règne depuis dix années sur l'univers catholique, pour souhaiter une fois de plus que son pouvoir temporel lui soit restitué comme héritier légitime du grand Pie IX. Rétabli dans ses droits le Souverain Pontife ne rencontrerait plus ces obstacles dont son autorité spirituelle est embarrassée à chaque pas, forcée de livrer une lutte continuelle contre les ennemis de tout bien, de toute liberté et de toute saine doctrine.

Certes ! vous avez raison de dire, Messieurs, que la gloire de l'Eglise de Canada m'est plus chère que la vie cette Eglise qui nous a tous enfantés je ne dois respirer que pour elle ; je veux quand l'occasion s'en présente affirmer avec tous ses fidèles enfants, son inviolable union avec l'Eglise-Mère et me déclarer son soldat le plus dévoué, le plus empressé à exécuter ses moindres desirs.

Les titres honorifiques donnés à deux membres de ma famille par le Saint-Siège et que vous rappelez dans votre adresse, sont des motifs additionnels de ma reconnaissance envers l'Eglise Romaine. C'est une délicate attention de votre part que d'y faire allusion et je suis convaincu que notre Evêque et Sir Hector y seront extrêmement sensibles.

Encore une fois, Messieurs, Merci de vos félicitations et de vos souhaits de longue et heureuse vie ; acceptez en retour les prières que j'adresse à Dieu pour que vous jouissiez du bonheur et que vos entreprises et vos œuvres chrétiennes soient bénies et multipliées de manière à mériter la récompense du père de famille.

Merci à tous et à chacun en particulier.

Causeries littéraires

L'abbé Maury et Mirabeau (DE l'Univers)

(Suite et fin)

Je viens de rappeler quelques-uns des mots de l'abbé Maury adressés au peuple, à la populace du dehors. Dans l'intérieur même de l'Assemblée, il en avait, en toute rencontre, de non moins heureux. Avec les membres du côté gauche, il était toujours en fonds de réparties. Mirabeau, du haut de la tribune, lui ayant annoncé qu'il allait l'enfermer dans un cercle vicieux : "Vous voulez donc m'embrasser ?" lui dit Maury. Un autre jour, c'était à son tour d'occuper la tribune. Il venait de dire en désignant les galeries : "Je respecte le peuple, mais je n'ai nul besoin de ses applaudissements. Il se déshonore, il déshonore l'Assemblée nationale lorsqu'il applaudit à des déclama-

tions." Mirabeau prit le mot pour lui et, furieux, montrant le poing à l'orateur : "Voilà, cria-t-il, le plus grand scélérat que je connaisse ! Et Maury répondit, avec un sourire : "Oh ! monsieur de Mirabeau, vous vous oubliez !"

Et cet homme de tant d'esprit, de tant de talent et de courage, était, avec cela, généreux, désintéressé, fidèle. On lit dans les "Mémoires" de Mallet du Pan : "L'abbé Maury avait quarante mille livres de rente en bénéfices, et en donnait annuellement vingt cinq mille à sa famille." Les Mirabeau et autres lui offrirent cent mille écus s'il voulait s'engager à ne parler ni sur les assignats, ni sur les finances, ni sur le pouvoir exécutif. On lui laissait la liberté de défendre le clergé, il eut la vertu de refuser."

Cette "vertu", nous savons que Mirabeau ne l'aura pas lorsqu'une offre de ce genre lui sera faite.

Après la clôture de l'Assemblée constituante, l'abbé Maury quitta la France et se rendit à Rome, obéissant à l'invitation du cardinal Zelada, secrétaire d'Etat de Pie VI, qui écrivait, le 26 octobre 1791 : "Souvenez-vous que le Saint-Père, toujours rempli d'alarmes et de sollicitudes paternelles sur votre sort, brûle d'envie de vous voir, que sa reconnaissance lui en fait un besoin, et que vous ne pourriez jamais vous refuser à son impatience sans faire semblant de méconnaître, mépriser presque ses bontés."

Sans doute la seconde partie de la vie de l'abbé Maury ne sera pas à la hauteur de la première. Cet homme, qui avait tenu tête à la plus terrible des révolutions, n'a pas su résister aux séductions et aux sourires de la prospérité. Il est de ceux qui n'ont pas su porter la gloire qui s'était un jour posée sur leur front. Ah ! si Maury était mort en 1800, avant Bonaparte — ou, mieux encore, s'il était resté en France et s'il était mort sur l'échafaud, comme Malesherbes ! Son sort eût été trop beau et la destinée n'est pas ainsi prodigue de ses faveurs ! L'histoire cependant ne doit pas oublier le grand rôle qu'il a joué à l'Assemblée constituante, le courage et l'éloquence qu'il a mis au service de la monarchie et de l'Eglise. Mgr Ricard a eu raison de rappeler ces souvenirs et de leur consacrer, après le neveu du cardinal, M. Louis Sifre du Maury, et après M. Poujoulat, un ouvrage plein de faits et de détails curieux, écrit d'une plume agréable et facile. Il nous doit maintenant un second volume, qui conduira Maury de sa sortie de France, en 1791, à sa mort, arrivée le 17 mai 1817. En écrivant l'histoire, non plus de l'abbé, mais du cardinal Maury, il n'oubliera pas la recommandation que faisait un jour le Pape Pie VII à M. Artaud de Montor : "Nous savons que vous vous occupez d'une histoire de notre pontificat ; vous ménagerez le cardinal Maury ; il a fait des fautes ; mais qui donc n'en a pas fait ? Et nous-même, hélas ! nous en avons fait !"

Aujourd'hui, puisque nous n'avons devant nous que l'orateur de la Constitution, nous voulons, en terminant, placer sa mémoire sous la protection des paroles que Louis XVI lui adressa, le 3 février 1791.

"Monsieur l'abbé, lui écrivait le roi, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostome... Vous excitez mon admiration ; mais je redoute pour vous la haine de nos ennemis communs ; ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, sans vos ingénieuses réparties, je perdais un Français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Eglise un de ses défenseurs les plus éloquents. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer à des périls certains. Usez avec modération de ces talents, de ces connaissances, de ce courage, dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez tempérer ; la prudence est bien nécessaire ; votre roi vous en conjure : trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver sa reconnaissance, son estime et son amitié."

EDMOND BIRÉ.

Merveilleux

Nous croyons qu'il est de notre devoir dans l'intérêt de personnes qui souffrent, d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat que nous publions dans une autre colonne la

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LÉON. Les propriétés curatives de cette eau pour toutes les maladies constitutionnelles sont tout simplement merveilleuses et nous ne saurions trop la recommander aux personnes souffrant de la dyspepsie rhumatisme, constipation, maladies de la peau, etc., etc.

BUREAU DE POSTE, BURLINGTON, V. T., Messieurs,

Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'on me n'était âgé que de quinze ans, je souffrais horriblement d'une maladie de la peau, je fis un usage copieux de l'eau St-Léon et au bout de trois semaines j'étais couvert de boutons, de la tête au pied, l'eau ayant eu l'effet de chasser les humeurs du système. A la fin de la cinquième semaine de traitement, j'avais la peau aussi nette que n'importe quel autre enfant de mon âge et depuis j'ai toujours été bien portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma guérison à l'eau St-Léon.

Vous êtes dévoué,

EARLE S. KINGSLLEY.

Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente chez tous les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez-la à votre droguiste ou chez votre épicer. Vendue en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puisseance Québec, 30 sept 1887— 539

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DÉPART DE QUÉBEC Train Express direct à 1.30 h. p. m. Train Express direct à 10.03 h. p. m. Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 3.30 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord 9.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis, arrivant là à 11.50 hrs. a. m. 5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m. Allant au Sud 9.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m. 2.15 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.20 p. m. pour Québec arrivant à 6.10 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m. Pour la Riv. du Loup et Ste-Flavie à 11.15 a. m. Pour la Riv. du Loup à 5.55 p. m. Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 10 cents pour chaque passage.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS.

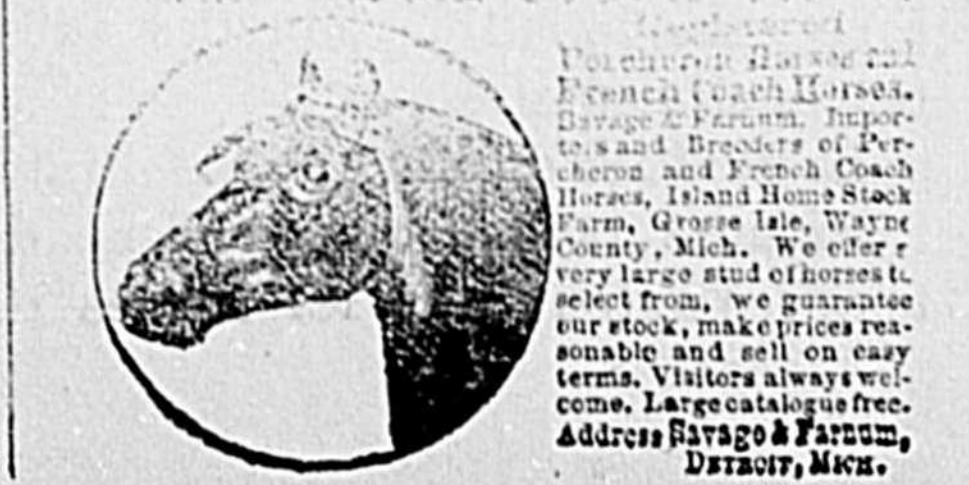
QUÉBEC | LÉVIS A. M. 7.30 Malle pour Halifax. Accommodation pour P. M. 10.30 Malle pour la Rivière du Loup. P. M. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup. 7.00 Train mixte de la Riv. du Loup. 2.00 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

P. M. 12.30 Express pour Sherbrooke. P. M. 2.00 Train Mixte pour St-Joseph. A. M. 11.30 Train mixte de Saint-Joseph. P. M. 3.30 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA QUÉBEC | STATION DE LÉVIS P. M. 1.30 Train Eclair pour l'Ouest. P. M. 7.00 Malle pour l'Ouest. Voyages intermédiaires pour fret.



SOMMAIRE

FEUILLETON.—Les travailleurs de la mort A Rimouski Causeries littéraires Des preuves Lutte municipale Parlement fédéral Commission du Travail Echos d'Ottawa Petite gazette Dépêches Echos

ANNONCES NOUVELLES

A vendre.—M. Cléophe Lavioie, Narcisse Brousseau, de New-Berry, Michigan. Dans la Cour Supérieure.—A. Bender. Liment géneux Has varices dalpiatz Ligne Allan voir la 4ème page Coupons! Coupons!—Behan Brothers Nouveau recueil de la neuvaine à St-Joseph—N. S. Hardy

CANADA

QUEBEC, 8 MARS 1888.

DES PREUVES

On nous crie depuis quinze jours que le traité accorde aux pêcheurs américains tout ce qu'ils demandaient, tout ce qu'ils considéraient comme important et précieux, et ne leur refuse que ce dont ils ne voulaient pas. Ainsi, faisant écho à une certaine presse américaine, les journaux de l'opposition disent que l'interdiction des trois milles ne signifie rien pour les pêcheurs américains; qu'ils ne tiennent pas à venir pêcher dans nos eaux.

Pour répondre à cette prétention, il suffit d'ouvrir les rapports officiels. Ainsi, nous ouvrons le rapport du ministre des Pêcheries pour 1885, et nous trouvons à la page 99 la déclaration suivante de M. Bertram, officier des pêcheries:

Comme autrefois, les bateaux américains ont fait, cette année, la pêche principale dans la limite des trois milles, et nonobstant les négociations que peuvent opposer à ce fait des gens qui se prétendent des autorités en ces matières, le reste acquis, ainsi que peuvent l'attester des milliers de personnes, que la plus grande partie du poisson chargé par ces navires étrangers sur la côte du Cap Breton ou près de là, est pêché dans la limite des trois milles. Ce fait n'a pas besoin d'être étayé par des preuves de mesurage; il est démontré par tous les habitants de la côte. Je signale cette question dans mon rapport de 1884, et le fait que les équipages des bateaux de pêche américains reçoivent, avant de partir en campagne, instruction d'affirmer à tout événement qu'ils ne prennent qu'une très petite partie de leur chargement dans les eaux du Canada, et que par conséquent le privilège de nos pêcheurs a très peu de valeur pour eux. Ceci démontre le peu de foi qu'il faut reposer dans les relevés statistiques préparés par les pêcheurs américains.

Ainsi donc avant l'abrogation du traité de Washington, les pêcheurs prenaient la plus grande partie de leur cargaison dans nos eaux. Aujourd'hui, la pêche dans ces eaux leur est interdite, et l'on a l'impudence de soutenir que le traité est tout à leur avantage.

De même pour la boîte. Nous lisons dans le rapport de M. Bertram:

Le privilège que possèdent les bateaux américains de venir s'approvisionner de boîte dans les eaux du Canada est un peu plus important qu'on le suppose généralement, plus qu'ils ne l'admettent publiquement. Ces navires font une très grande partie de leurs opérations sur les bancs voisins de cette côte, et si on ne leur permettait pas de venir chercher de la boîte dans les eaux de l'intérieur, la pêche qu'ils font sur les bancs—la plus profitable—constituerait une perte pour eux.

C'est encore là un des privilèges que le traité refuse aux Américains. Il y a des gens qui disent: bah! les pêcheurs de Gloucester n'y tiennent pas, n'en ont pas besoin. On voit ce que pèsent ces ignorantes affirmations.

Nous examinerons demain quelle est la valeur, pour les Américains, du privilège d'expédier leurs cargaisons de poisson en transit, par les voies canadiennes.

Le fait est que tous les avantages les plus précieux convoités par les Américains, leur sont refusés, en vertu du nouveau traité.

M. Bell, député d'Addington, a été tellement indisposé ces derniers huit jours que ses médecins lui ont ordonné de se faire transporter chez lui.

LUTTE MUNICIPALE

La lutte est commencée dans le quartier St-Jean en vue des prochaines élections municipales. Les conseillers sortant de charge sont MM. Peachy et Vincent. M. Damien Matte a accepté la candidature et ses chances de succès paraissent certaines. Quoiqu'en disent certains cabaleurs de M. Vincent, M. Matte en brigant les honneurs municipaux, n'a nullement l'intention de combattre M. Peachy, qui a montré tant de dévouement à la chose publique depuis de nombreuses années. M. Matte est un citoyen intègre, très populaire dans le quartier où il réside, et il s'appuie sur ses amis dans la lutte qui vient de s'engager. Ainsi donc nous sollicitons les contribuables à ne pas prêter l'oreille à ces propos de cabaleurs, qui voudraient se servir du nom et de l'influence de M. Matte pour faire élire M. Vincent.

ECHOS D'OTTAWA

M. Therrien, M. P., a eu une entrevue avec le ministre du revenu de l'Intérieur, et a acquis l'assurance qu'aucune ouverture a été faite au gouvernement par les manufacturiers de tabac de Montréal pour donner à ces derniers le monopole de la vente et de l'achat du tabac en feuille.

Le comité permanent des banques et du commerce sera requis de nommer un sous-comité dans le but de déterminer quelle législation sera nécessaire lors de l'expiration des chartes de banques de 1899.

M. Johnson, ex-membre du conseil du Nord-Ouest, dit que la population au Nord-Ouest est dans une condition heureuse et que l'on serait satisfait grandement si la récolte cette année était la moitié aussi bonne que celle de 1887. Il ajoute que l'exportation de grains comprenait une moyenne annuelle de 16,000,000 de boisseaux.

L'honorable M. Shultz n'assumera pas les fonctions de lieutenant-gouverneur de Manitoba avant le mois de juin. Sa santé s'est grandement améliorée dans ces derniers temps, ce dont se réjouissent ses nombreux amis.

L'honorable M. Carling a donné avis d'un bill pour autoriser la nomination d'un sous-commissaire des brevets d'invention. Cette place échèra probablement à M. Richard Pope, chef de bureau présentement dans la section des brevets d'invention. Il aura le rang de sous-ministre avec un traitement de \$2,800 par année.

Le comité des privilèges et élections s'est occupé hier matin de l'affaire du comté de Kent. Le ministre de la justice a dit qu'il différerait d'opinion avec l'Orateur sur l'émission d'un bref d'élection. Il propose que la preuve faite en cette cause soit imprimée pour l'usage du comité et que celui-ci se réunisse sur convocation de son président.

Un ordre en conseil a paru samedi à l'officiel d'Ottawa concernant l'inspection des substances alimentaires.

Les employés du Revenu de l'Intérieur, mentionnés dans la section 5 de l'acte des Falsifications, que le ministre du Revenu de l'Intérieur choisira, seront désignés sous le nom d'Inspecteurs de substances alimentaires, et pour tels services pourront recevoir une rémunération additionnelle; le salaire total ne devra pas excéder la somme de douze cents piastres (\$1200), pour une année, tel qu'il sera décidé par le ministre du Revenu de l'Intérieur; la dite rémunération sera payée à même le fonds voté par le Parlement dans ce but.

Tout fabricant, importateur, marchand en détail ou acheteur, qui désire se procurer une analyse d'une drogue ou d'un échantillon de substances alimentaires, etc., pourra l'obtenir du ministre du Revenu de l'Intérieur en payant la somme de cinq piastres (\$5.00) pour chaque échantillon ainsi analysé; les dites sommes placées au crédit de l'octroi concernant la falsification des substances alimentaires.

Le ministre du Revenu de l'Intérieur aura le pouvoir de faire, de temps à autre, dans les formes de

certificats et autres formes employées en vertu des dispositions de "l'Acte des falsifications," conformément aux dispositions, les changements considérés nécessaires pour sa meilleure mise en force.

Le nouveau bureau d'imprimerie coûtera probablement en chiffres ronds \$150,000.

L'honorable M. Greenway, premier-ministre de Manitoba et l'honorable M. Martin, procureur-général, sont à Ottawa depuis hier l'après-midi, afin de s'entendre avec le gouvernement fédéral sur la question du désaveu.

COMMISSION DU TRAVAIL

MARDI APRÈS-MIDI

M. JOHN BROWN, manufacturier de cordes, à soixante ouvriers dont 40 filles et quelques garçons. Tous âgés de plus de 14 ans. Sa fabrique est très bien ventilée. Il paye en moyenne \$1.20 par jour. Quelques ouvriers reçoivent \$9 par jour. Si les cultivateurs de la province s'occupaient de la culture du lin les manufacturiers ne seraient pas obligés d'importer ce qu'il leur faut de la Russie. La matière première en général importée. Les ouvriers travaillent huit heures en hiver et dix en été.

M. THOMAS S. HETHERINGTON, est gérant de la boulangerie de ce nom. Les ouvriers reçoivent de \$7 à \$10 par semaine. La presque totalité des Canadiens-français. Les ouvriers qui travaillent à la confection des biscuits gagnent de \$8 à \$12 par semaine. Le pain est cuit la nuit. Il serait possible de faire le pain le jour, mais le public veut absolument avoir du pain très frais.

MERCREDI APRÈS-MIDI

A deux heures hier après-midi la commission s'est réunie.

WILLIAM RAE, marchand et armateur, expose nettement les déficiences qu'il y a dans les règlements de la société de bord à Québec et le tort que cette société cause à la ville.

Il y a entre autre une règle qui défend aux vaisseaux de charger du bois à la vapeur. Tout ces vaisseaux s'en vont charger à Montréal où ils ne sont point soumis à cette règle. Ensuite l'ouvrage coûte beaucoup moins cher à Montréal qu'à Québec. Les règlements de la société de bord ont été faits du temps de la navigation à voile et n'ont pas été changés depuis que la navigation à vapeur a pris le dessus. La plupart des vaisseaux ne vont à Montréal que pour ne pas perdre d'argent.

Sans les exigences de la société de bord les vaisseaux chargeraient à Québec une foule de choses qui ne sont chargées qu'à Montréal. Il est membre de la chambre de commerce et il sait qu'elle a fait des démarches auprès de la société de bord pour mettre fin à l'état actuel de choses. Il y a très peu de différence entre la durée de la saison de navigation à Québec et à Montréal. Le règlement défendant de charger le bois à la vapeur est absurde. Aujourd'hui la plupart des vaisseaux sont munis de treuils à vapeur. D'après le règlement de la société de bord ils ne peuvent s'en servir et doivent faire l'ouvrage avec des treuils à bras qui sont installés provisoirement sur le pont qu'on endommage souvent en les plaçant. A Boston, Portland, New-York, Montréal, etc, on emploie la vapeur. Le témoin déclare qu'il lui est impossible de dire qu'elle est la proportion des gages gagnés par les hommes de bord à Québec.

M. MAGUIRE, exportateur de bois dans l'Amérique du Sud, parle dans le même sens que les marchands de bois qui l'ont précédé. Il déclare que les hommes de bord de Québec sont de meilleurs ouvriers que ceux de Montréal.

NARVISSE ROSA, architecte naval et armateur de navires, formule plusieurs plaintes contre la société de bord qui tyrannise tout le monde d'après lui. Il dit que le dépeissement de Québec est dû à cette société.

A cinq heures et quart la séance s'ajourne jusqu'à 8 heures du soir.

SEANCE DU SOIR

A 8 heures la commission se réunit de nouveau.

GEORGE BEAUDOIN, mouleur.—Les mouleurs à Québec travaillent à la pièce. Il y a 22 ans qu'il est mouleur, il travaille 75 heures par semaine et gagne de \$11 à \$12.50. L'ouvrage commence à 5 heures le matin et dure jusqu'à 6 et des fois à 8 du soir. Sur ce temps ils ont trois quarts d'heures pour dîner. Les hommes dinent à l'atelier ou à la maison.

Parlement Fédéral

Ottawa, 7 mars 1888.

L'Orateur annonce que vu la mort du député pour Hastings Ouest, il a donné des ordres pour l'émission d'un bref pour une nouvelle élection dans ce comté.

Les projets de lois suivants subissent leur première lecture.

M. DAILY.—Pour confirmer la charte de constitution de la compagnie du chemin de fer du Grand Oest Central.

M. ROWAND.—Pour autoriser la ville de Kincardine à imposer des droits de havre.

M. SMALL.—Pour confirmer une convention entre les compagnies de chemin de fer: Grand-Tronc du Canada, Canada Sud, London et Port Stanley; et aussi une convention entre les compagnies de chemins de fer Sud-Est et du Canada Sud.

Sir CHARLES TUPPER présente un message du gouverneur général transmettant une copie du traité des pêcheries, du *modus vivendi* et des protocoles.

Sir Charles Tupper est heureux de déclarer qu'il a obtenu de Sir Lionel West et de M. Bayard, la permission de déposer sur le bureau de la chambre les propositions faites par les plénipotentiaires anglais et les contre-propositions des plénipotentiaires américains.

Voici la proposition des commissaires anglais:

Qu'en vue d'enlever toute cause de difficultés à propos des pêcheries, il est proposé par les plénipotentiaires de Sa Majesté que les pêcheurs des deux pays aient tous les privilèges dont ils jouissent en vertu des clauses relatives aux pêcheries dans le traité de Washington, et cela en considération d'une entente mutuelle pour la plus grande liberté du commerce entre les Etats-Unis, le Canada et Terre-Neuve.

A cette proposition les plénipotentiaires américains firent la réponse suivante:

"Tout en maintenant leur proposition soumise le 30 dernier et partageant entièrement le désir des plénipotentiaires de Sa Majesté Britannique d'enlever toutes causes de difficultés à propos des pêcheries, les plénipotentiaires américains sont forcés de refuser de demander au président des Etats-Unis l'autorité nécessaire pour prendre en considération la proposition qui leur a été faite le 2 du courant, comme moyen d'en arriver à la fin désirée; parce que la plus grande liberté du commerce qu'on leur propose nécessiterait un réajustement du tarif actuel des Etats-Unis par acte du Congrès. Ce réajustement, les plénipotentiaires américains croient qu'il est évidemment impossible de le faire par le moyen d'un traité dans les circonstances actuelles. Les plénipotentiaires américains ne peuvent non plus admettre qu'une entente mutuelle comme celle qui est proposée par les plénipotentiaires de Sa Majesté Britannique, ne saurait être acceptée comme base de négociations relatives aux droits et privilèges des bateaux de pêche américains. Il semble encore possible aux plénipotentiaires américains de trouver un règlement des difficultés en s'entendant sur une interprétation ou modification du traité de 1818; entente qui serait honorable pour les deux parties et qui enlèverait toutes causes de plaintes; à l'enlèvement desquelles ils sont actuellement prêts comme ils l'ont toujours été depuis le commencement de cette commission, à se dévouer."

Sir CHS TUPPER.—En réponse à M. Mitchell, dit: la question d'une plus grande liberté du commerce entre le Canada et les Etats-Unis n'a été traitée qu'en général. Il était laissé aux plénipotentiaires américains de discuter cette question en vue d'assurer des relations de commerce plus étendues et de dire jusqu'où ils attendaient aller à ce sujet. Le gouvernement des Etats-Unis est venu à la détermination de ne pas permettre de faire aucun traité avec aucun pays de manière à empêcher le moins du monde sur le pouvoir du Congrès de modifier le tarif de jour en jour, suivant les besoins du pays. La proposition des plénipotentiaires anglais fut catégoriquement refusée par les plénipotentiaires américains qui ne voulaient pas s'occuper de cette question la considérant tout à fait impossible à régler sans le concours du Congrès.

Une grande partie du temps à Washington a été consacré par les plénipotentiaires anglais à faire des efforts pour établir des relations de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis.

La chambre se forme en comité des subsides.

DÉPÊCHES

RECEPTION A M. CHAMBERLAIN Birmingham, 6.—A une assemblée présidée par le maire ici hier soir, il a été décidé de faire une réception publique à l'hon. Joseph Chamberlain à son retour d'Amérique.

REMANIEMENTS MINISTERIELS Londres, 6.—On s'attend que la promotion de lord John Manners au duché de Rutland, va amener sa retraite du cabinet. Il est probable que son successeur serait M. Henry Chaplin et que d'autres changements auraient lieu à cette occasion qui permettraient à lord Randolph Churchill de rentrer dans le cabinet.

CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 6.—Le débat sur les estimations de la guerre fut continué aujourd'hui à la chambre des députés. M. Luekyro demanda l'explication de la proposition de créer cinq inspecteurs généraux et demanda que l'affaire fut référée à un comité de l'armée.

Le général Logerot, ministre de la guerre, répondit que les inspecteurs généraux seront les délégués du ministre de la guerre. Cette mesure est essentielle. Elle assurera une meilleure inspection de l'armée et permettra une meilleure protection pour la défense nationale.

Vu l'importance de la mesure, il consentira cependant à ce que celle-ci soit référée à un comité de l'armée.

UNION COMMERCIALE

Washington, 6.—La mesure présentée à la chambre des représentants, hier,

par M. Hill, en faveur de l'union commerciale avec le Canada, a été référée au comité des affaires étrangères. Cette mesure décrétée que lorsqu'il sera dûment certifié au président des Etats-Unis que le gouvernement du Canada exprime le désir d'établir l'union commerciale avec les Etats-Unis, il devra être nommé trois commissaires conjointement avec ceux que nommera le gouvernement canadien, pour préparer un plan d'uniformité des importations et du revenu intérieur des deux pays, ainsi qu'une division équitable des recettes faites sous l'opération de l'union commerciale. Les dits commissaires pourront faire rapport au président qui déposera ensuite le rapport devant le Congrès.

MORT D'UN MONTRELAIS

Montréal, 7.—Le frère de l'ex maire Beaudry est mort, à 10 heures ce matin, d'une inflammation rhumatismale, à sa résidence, rue Sherbrooke. Le défunt était bien connu en cette ville comme étant un millionnaire canadien. Il a fait sa fortune en Californie où se trouve encore un de ses frères qui réside à Los Angeles. Le défunt y possédait des mines de valeur, des plantations d'orangers et d'autres propriétés. Il Beaudry s'était définitivement établi à Montréal, et y avait acheté la propriété Brydges, rue Sherbrooke. Le défunt était âgé d'environ 59 ans. Il était marié à Mme Angèle Leblanc fille de l'ex-shérif Leblanc, qui lui a donné cinq enfants et est encore vivant.

Echos & Nouvelles

Pertes dans les incendies

Les pertes causées par les incendies aux Etats-Unis et au Canada durant le mois de février se chiffrent au montant de \$11,213,500 soit environ \$4,000,050 au-dessus de la moyenne.

Rien n'égale la Salsepaille d'Ayer pour purifier le sang. C'est la médecine du printemps.

Action pénale

M. O. Lebeuvre a tenté contre M. C. Beausoleil, M. P., une action pénale au montant de \$800, alléguant manœuvres frauduleuses commises par le défendeur en rapport avec l'élection de Laprairie.

Obituaire

M. l'abbé Achille Rousseau, ancien vicaire à St-Jean Deschailhons, est mort à l'Hôpital Général de cette ville. Il était né le 28 octobre 1855, et avait été ordonné le 29 avril 1883. Il fut vicaire à St-Lambert, du 1er mai 1883 à septembre de la même année, puis à Ste-Croix. Il fut ensuite vicaire à Beauport en 1884 et à St-Jean Deschailhons en 1886. En 1887, il se retira à l'Hôpital Général, où il vint de mourir. Les funérailles du regretté défunt auront lieu demain matin, à 9 heures, à St-Michel de Bellechasse. Le convoi funèbre quittera l'Hôpital Général à 10 hrs ce matin, pour se rendre à la traversée de Lévis.

—Les furoncles, plaies et ulcères indiquent un sang vicieux. La Salsepaille d'Ayer expulse toute humeur malsaine.

Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat général du gouvernement du Canada, 40, rue de Rome: Honorable Honoré Mercier, Premier Ministre de la province de Québec. Hôtel de France et de Bath.

M. Paul de Cazes, secrétaire du ministère de l'instruction publique. Hôtel de France et de Bath.

M. Joseph de Farguettes, Whitewood, 11 bis, boulevard Malesherbes.

Labbé J. W. Lafamme, Fall River, Hôtel du Vatican.

M. G. A. de Saint-George, Cap Santé, P. Q. Hôtel Binda.

M. W. B. Tompkins, Montréal, Hôtel de l'Univers, 9, rue Gay-Lussac.

Dr J. A. Prieur, Montréal, Hôtel de l'Univers, 9, rue Gay-Lussac.

M. P. B. de Crèvecoeur, Compton, Boulogne-sur-Mer.

M. W. Skaife, Montréal, Hôtel du Louvre.

Dr R. Meyer, La Rolandie, 186, faubourg Saint-Honoré.

Labbé J. B. C. Dupuis, Québec, Hôtel Binda.

M. D. Bowie, Montréal, Hôtel Camp. bell.

Affaire des détectives

La séance de la Cour Criminelle a commencé hier par la mise en accusation de Louis Naegelé et Edouard Planté, pour le vol d'un anneau appartenant à Alexandre Dufresne, au Saül-au-Récollet. Les deux prisonniers ont plaidé non coupable à l'accusation.

M. St-Jean, l'avocat de Naegelé, a demandé un procès séparé, ce qui lui a été accordé. On lui a refusé la permission d'avoir un jury composé que de canadiens-français. Le procès a été fixé à lundi prochain.

M. St-Jean a ensuite averti la Cour que dans l'affaire de Fahey, Naegelé et Bureau la défense était prête pour son enquête. Il a dit qu'il donnait cet avis pour empêcher le public de croire que ce procès était remis, à la demande des prisonniers.

Ce que je ferai!

Les symptômes de l'excès de bile sont malheureusement trop bien connus. Ils diffèrent jusqu'à un certain point chez des différents individus. Un homme Bileux est rarement un mangeur à son déjeuner. Trop fréquemment, hélas! il a un excellent appétit pour les liquides mais il en manque le matin pour les solides. Sa langue mérite d'être examinée en tous temps; si elle n'est pas blanche et chargée, elle est rude, à coup sûr.

Il peut y voir du vertige et souvent du mal de tête et de l'acidité soufflante et sensibilité au creux de l'estomac. Pour corriger tout cela sinon le guérir essayez la Fleur d'Asoté de Green, elle coûte peu et des milliers de personnes attestent son efficacité.

La Revue Canadienne

Voici le sommaire du dernier numéro de cette excellente revue, dont nous avons salué la réapparition avec un vif plaisir.

- I Léon XIII.....D. Chrétien
II L'Irlande.....Chs. Thibault
III Naturalisme et Réalisme.....Jos. Dorion.
IV Les Jésuites du Canada sous la domination anglaise.....Philaièthe
V Une nuit de Noël.....E. McMahon
IV Un mot de réponse à M. L. de Cotton.....Ed. Hébert
VII Ballade (poésie).....Gaston
VIII Rose-Marie.....V. H.
IX Chronique.....D. C.
X Bulletin Bibliographique.....

Encore Gabriel Dumont

Le Morning Call publie de St Laurent, Territoire du Nord-Ouest, la dépêche suivante:

Une grande assemblée de Métis a eu lieu à Broche, à la demande de l'ex-chef rebelle, Gabriel Dumont, actuellement à New-York. On a lu à l'assemblée des lettres de Dumont dans lesquelles il dit que malgré la distance il n'a pas cessé de travailler pour les intérêts des Métis. Il déclare toutefois, qu'il a changé d'idée; qu'il ne veut désormais employer que des moyens politiques. Il ajoute qu'il reçoit l'appui et l'encouragement d'influents libéraux canadiens français.

Génie civil

La société canadienne des ingénieurs civils, fondée le 24 février 1887, compte déjà 225 membres actifs.

Il est question de construire un édifice pour la société et quelques uns de ses membres ont offert de souscrire \$500 pour leur part.

Jusqu'ici, six ingénieurs civils de Québec ont été admis membres: MM. C. Baillargé, ingénieur de la cité; E. A. Hoare et Russell, ingénieurs de M. Beemer; Boswell, ingénieur de la commission du havre; L. A. Vallée, ingénieur au département des Travaux Publics; J. Cadman, ingénieur du chemin de fer du lac St-Jean.

Une collision

Mardi matin le convoi express de l'Intercolonial est venu en collision près de la gare du chemin du Lac avec une voiture qui s'était trop aventurée sur la voie. La charrie a lancé cheval et voiture dans un banc de neige, et l'automobile ainsi que son épouse en ont été quittes pour la peur.

Université Laval

COURS PUBLICS

Demain, vendredi, à 8 h., seconde conférence de M. l'abbé L. A. Piquet. Sujet: Coup-d'œil sur l'histoire de l'Apologétique chrétienne.

Onguent et Pilules d'Holloway

Dans toutes les maladies il convient de faire un effort suprême pour chasser ces infirmités ennuyeuses et les guérir. Les remèdes remarquables découverts par le professeur Holloway accompliront ce résultat désirable, sans provoquer aucun de ces dangers résultant de l'antique méthode de traiter les inflammations ulcéreuses, les affections scrofuleuses, et les ennuis du scorbut. Les invalides les plus timides peuvent se servir de l'Onguent et des Pilules avec une grande certitude de succès, pourvu qu'on fasse une attention quelconque aux "Directions" qui les accompagnent. Tous deux adoussent, guérissent et purifient. L'un assésse l'autre matériellement à guérir et à renouveler les forces épuisées de la nature.

Industrie

L'hon. M. Bresse est parti lundi soir pour Boston où il va surveiller la construction de la machine à talons, pour laquelle il a pris un brevet d'invention au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

Cette machine a remporté le 1er prix à l'exposition provinciale de Québec.

Bureau d'enregistrement

Il est rumored que le gouvernement local doit établir bientôt un nouveau bureau d'enregistrement à Roberval, lac St-Jean. Le chef de ce bureau sera le notaire L. D. Latour.

Le "Miramichi"

Le steamer cotier, le Miramichi, que l'on a placé en hivernement au havre du Palais, va recevoir des améliorations pour plus de \$1,500. On y pose de nouvelles machines; les boieseries seront complètement entourées et l'aménagement renouvelé.

Enquête

M. le coroner Clément de la Baie St-Paul, a tenu une enquête lundi sur le corps de Rebecca Bouchard, épouse de Augustin Gravel, morte subitement. Se basant sur le témoignage de Dr A. Simard, le jury a rendu le verdict de "mort d'apoplexie cérébrale."

Abjuration

Un jeune homme du nom de Louis Gosselin qui était aux Etats-Unis depuis quelques années, et où il avait épousé une jeune protestante, est revenu au mois de décembre dans sa famille qui demeure à St-Romuald. Il y a quelques temps sa femme était atteinte de maladie. Elle abjura le protestantisme et expira hier après avoir reçu les consolations de la religion catholique.

Aux sourds

Une personne guérie d'une surdité constante de 23 ans l'emploi d'un remède très simple en enverra la description gratis en français à quiconque en témoignera le désir. S'adresser, Nicholson 177 Macdougall str. New-York City.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES. DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882. Mesieurs: Mon père demeure à Glover Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans des scrofules ulcérées commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point qu'on ne peut plus aller à l'école. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a à très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir après de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible lèpre et de plaies scrofuleuses. Cette lèpre me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps je me sentais en danger de tomber et de me blesser. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la Salsepareille au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-treize ans. Plusieurs ne demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC! PURIFIEZ VOTRE FOIE!



LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES. sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Bile.

PALMO-CARBOLIC SOAP

Purifie la peau, détruit les microbes, tue les germes de la contagion. Absolutement Pur. Prophylactique préventif de la contagion.

Il enlève à la peau toute odeur désagréable.

"PALMO-CARBOLIC SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (LIMITED), MONTREAL.

Palmo-Sulphur Soap.

Merveilleusement efficace pour enlever les impuretés de la peau et la conserver dans un état de santé parfaite. Il embleur le sang, et comme tel, est le meilleur remède pour toutes les maladies de la peau, telles que l'eczéma, le psoriasis, etc.

Il enlève à la peau toute odeur désagréable.

"PALMO-CARBOLIC SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (LIMITED), MONTREAL.

PALMO-TAR SOAP.

HOUS AFFRIMONS AVEC ASSURANCE QUE CE SAVON N'A PAS DE RIVAL POUR AMÉLIORER LE TEINT ET LA PEAU. LA PLUPART DES ERUPTIONS SQUAMEUSES, DES PUSTULES ET DES MALES CHRONIQUES DE LA PEAU SONT GUÉRIES PAR SON EMPLOI.

Demandez le "PALMO-TAR SOAP," et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (LIMITED), MONTREAL.

PLUS DE PILULES!

Les enfants l'aiment! Les mamans l'aiment! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUERIT Les affections du foie, Les douleurs Biliaires, La Pâleur, la Dyspepsie, La perte d'appétit, Migraine, La Constipation. Prix, 25c. LA BOUTEILLE.

PROUVEZ-VOUS une douleur quelconque? EMPLOYEZ LE "PAIN KILLER" DE DAVIS

Et vous serez soulagé instantanément. GARE AUX CONTREFAÇONS. 25 Cts. la Bouteille.

LA MAISON maintenant occupée PAR LE SOUSSIGNÉ, RUE ST-PAUL.

UNE DES BÂTIMENTS ci-devant occupés par la COMPAGNIE DE CAOUTCHOU, RUE ST-PAUL.

UN CERTAIN NOMBRE DE BUREAUX au second étage de la Bâtime, coin des rues ST-PAUL et ST-THOMAS.

J. & W. ROLD, Québec, 20 janvier 1888.

PROVINCE DE QUÉBEC, Dans la District de Montmagny, COUR SUPÉRIEURE

No 170. JULES-ÉTIENNE CASGRAIN, de la paroisse de l'Islet, Eueur, notaire, en sa qualité de curateur nommé en justice à la succession en faillite de Charles Marcotte, ci-devant de l'Islet, notaire,

NAVIER THIBAUT, ci-devant de la paroisse de St-Eugène, maintenant d'endroits inconnus. Il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois. Montmagny, 7 mars 1888. A. BENDER, P. C. S. M. Québec, 7 mars 1888—21. 748

NOUVEAU RECUEIL

NOUVAINE A ST-JOSEPH

N. S. HARDY, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Québec, 29 février 1888—61. 746

CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean

OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU LAC ST-JEAN

Le et après LUNDI, 9 janvier 1888, les trains partent de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches:

ALLANT AU NORD

6.35 a. m.—Express direct pour la station DeQuen, Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi, y arrivant à 5.55 p. m.

6.35 a. m.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 11.35 a. m.

4.00 p. m.—Express local, tous les jours, pour St-Raymond, y arrivant à 6.30 p. m.

ALLANT AU SUD

6.15 a. m.—Express local tous les jours de St-Raymond pour Québec, y arrivant à 8.45 a. m.

8.40 a. m.—Express direct de DeQuen, lundi, mercredi et vendredi, pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m.

1.10 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le mardi, jeudi et samedi pour Québec, y arrivant à 6.10 p. m.

L'express local fait raccourciement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-à-Pierre.

L'Express direct et le train Mixte font raccourciement à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges. Un omnibus faisant le raccourciement avec les trains, part de la Pointe-aux-Trembles, Lac St-Jean, le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI matin, arrivant à Chicoutimi le même soir, et part de Chicoutimi le DIMANCHE, MARDI et JEUDI matin.

La Compagnie ayant loué du gouvernement le droit de pêche des Lacs Edouard et Kiskisnoui, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant au Bureau de la Compagnie. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais jusqu'à 5 h. p. m., le lundi, mercredi et vendredi.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT Sect. et Gérant. Québec, 1er mars 1888.

Avis au Clergé

ET AU PUBLIC

Je soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

MM ARTHUR TOUSSAINT & Cie., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Rév. M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER, Viticulteur à Sandwich, Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette d'un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en fût ou au gallon dans les 24 heures que le fût est ouvert comme cela vous auez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Porte (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉV. P. J. ED. PAGÉ, Prof. de Chimie à l'Université-Laval. Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicer, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie Marchands de Vins

No. 111 RUE ST-PIERRE Québec, 10 Décembre 1887.—Jan. 711.

À LOUER

LA MAISON maintenant occupée PAR LE SOUSSIGNÉ, RUE ST-PAUL.

UNE DES BÂTIMENTS ci-devant occupés par la COMPAGNIE DE CAOUTCHOU, RUE ST-PAUL.

UN CERTAIN NOMBRE DE BUREAUX au second étage de la Bâtime, coin des rues ST-PAUL et ST-THOMAS.

J. & W. ROLD, Québec, 20 janvier 1888.

Dernière Edition

L'Académie St-Denis

La séance donnée par cette Académie, composée des élèves du petit séminaire, dans la salle des promotions de l'Université-Laval, a été couronnée d'un succès véritable. Il s'agissait de célébrer la fête de St-Thomas d'Aquin, et naturellement la philosophie a eu les honneurs de la séance. Les discussions sur le mérite comparatif des systèmes de Platon et d'Aristote, un peu arides pour la partie féminine de l'auditoire, ont vivement intéressé tous ceux qui autrefois se sont sentis livrés à ces études. Parmi les jeunes jouteurs, nous avons spécialement remarqué M. J. Dorion dont le talent promet beaucoup. Comme dans toutes les discussions de ce genre, il y avait évidemment des rôles sacrifiés; cependant les contradicteurs de St-Thomas ont eu leur part d'applaudissements, comme témoignage rendu à leur dévouement pour une cause perdue d'avance.

La partie musicale de la soirée a très bien été. La fanfare du séminaire a exécuté avec succès une fantaisie, *Mia Cara*, et *Il Trovatore*, de Verdi; le chœur des amateurs, dirigé par M. l'abbé Laflamme, a rendu avec entrain *Le Loup et l'Agneau*, et les *Batteurs de blé*. Enfin les élèves du Séminaire ont chanté ce fragment de Félicien David, *Chant du soir*, si poétique, si harmonieux, et les populaires *Soirées de Québec*, de M. Ernest Gagnon.

À la fin de cette séance, Son Excellence a félicité les organisateurs de leur succès. Il a fait allusion aux recommandations que lui a faites le Souverain Pontife lui-même, en faveur de la philosophie de St-Thomas, et a encouragé messieurs les philosophes à persévérer dans leurs nobles études.

En 1878, il a été importé au Canada 406,971 tonnes de charbon anthracite, 456,000 tonnes de charbon bitumineux, et les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont fourni 863,000 tonnes de charbon mou. En 1887, nous avons importé 1,220,058 tonnes de charbon bitumineux et les mines de la Nouvelle-Ecosse ont jeté sur le marché au-delà de 1,200,900 tonnes de charbon mou.

Eglise de St Valier

Le bruit courait ce matin en ville que l'église de St Valier avait été consumée par un incendie. On n'a reçu aucune nouvelle à l'archevêché.

Anniversaire

M. F. X. Delage, curé de Notre-Dame de Laternière, célèbre aujourd'hui le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale et il a invité ses anciens confrères de classe à assister à cet heureux événement.

Nouveau presbytère

Les citoyens de St-Malachie, comté de Dorchester, ont décidé de construire un presbytère pour remplacer l'ancien qui date de 1832. Le nouvel édifice aura 40 pieds sur 36.

L'entrepreneur est M. Gédéon Dussault, de Ste Marguerite. Les travaux commenceront l'été prochain.

L'union commerciale de Québec

Vendredi le 9 du courant à 8 heures P. M., M. Napoléon Legendre, M. S. R. C., donnera une conférence dans la salle de cette société.

Sujet: — *Vingt ans de Québec*. Les membres pourront se procurer des cartes en s'adressant au gardien. Les dames sont démissionnaires.

Le chemin de Témiscouata

On va prochainement recommencer les travaux sur le chemin de fer de Témiscouata. On a l'espoir que cette voie ferrée sera ouverte au trafic au 1er de juillet prochain. Tout porte à croire que le joli lac de Témiscouata va devenir un lieu favori de plaisance et de pêche.

Cette nappe d'eau a 28 milles de longueur, et d'un à trois de largeur. Déjà on apprête des bateaux à vapeur pour naviguer sur ce lac, et on dit que MM. Lévis Thériault, et W. W. Thomas, Jr. avec MM. Evariste Talbot, Georges Bérubé, A. R. Balloch, J. F. Anderson et autres ont l'intention de demander à la législature de Québec un acte d'incorporation pour une compagnie de bateaux à vapeur.

A vendre.

Mécanisme de Moulin à Scie! M. CLÉOPHE LAVOIE de la PETITE RIVIERE ST-FRANÇOIS, a une petite superbe mécanique de MOULIN A SCIE pour la somme modique de NEUF CENT DOLLARS. Le tout en bon ordre. S'adresser au *Courrier du Canada*, ou sur les lieux à CLÉOPHE LAVOIE, fils de Magloire. Québec, 8 mars 1888. 749

Narcisse Brousseau

Newberry, Michigan

ANNONCE qu'il est le propriétaire d'un agrès complet pour creuser des puits jusqu'à un profondeur de 200 pieds, au moyen d'un tuyau de six pouces de diamètre. Il atteint par ce moyen les sources d'eau les plus pures et les plus salubres. L'introduction de pompes à une telle profondeur prévient la gelée dans n'importe quel climat. C'est pourquoi il a été loisible à M. BROUSSEAU de construire des puits servant d'aqueduc à des villages considérables et toujours avec succès. M. BROUSSEAU a de nombreux certificats attestant sa compétence, et il n'exige rien de ceux qui ne se trouveraient pas satisfaits. Il espère que l'incorporation voudra bien lui confier un ouvrage de cette nature. Québec, 8 mars 1888. 750

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE d'AYER a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 j'ai pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage constant du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie. HORACE FAUCHONNET." Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Group—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il souffrait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher! Jugez de ma gratitude! A vous sincèrement, Mrs. EMMA GIBNEY." 159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites, et vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'ai vu dans le *Courrier du Canada* le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puis-je je suis guéri. JOSEPH WALDEN." Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

LE BUSTE DE SON EMINENCE Le Cardinal Taschereau,

Œuvre de FRED. A. T. DUNBAR, artiste-sculpteur, est en vente à QUÉBEC, seulement chez Bernard & Allaire,

à qui toutes commandes doivent être adressées.

PIANOS de Ière Qualité, —PATRONISÉS PAR— SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE, PAR SIR CHARLES TUPPER et autres dignitaires ANGLAIS et CANADIENS, Choisis pour Sa Majesté par Sir Arthur Sullivan et le Dr Stainer Organiste de la cathédrale St-Paul, Londres. O Newcombe & Co., R. R. Williams & Son HARMONIUMS Doherty & Co., Seule agence à Québec, Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC. Québec, 19 janvier 1888.

LOTERIE NATIONALE!

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 21 MARS 1888 —SERA DE— \$60,000

COUT DU BILLET

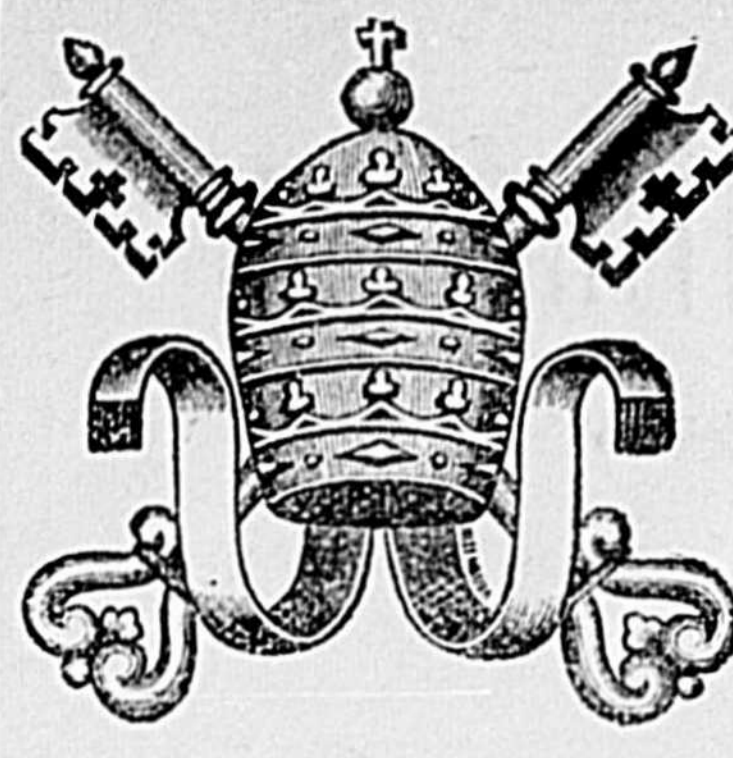
Première Série ----- \$1.00 Deuxième Série ----- 0.25

Demandez le catalogue des prix.

25 cents le billet

LE SECRÉTAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIB, AGENT pour la vente des COUPONS de Broderies, à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No 83, RUE D'AGUILION. Québec, 25 janvier 1888 594



Frechon, Lefebvre & Cie

1645, Rue Notre-Dame

Montréal

ORNEMENTS D'EGLISE

IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—

Soirées—Says—Lustres à cristaux

Soutanes faites sur mesures

...VINS DE MESSE...CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—Jan.

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1664, Rue Notre-Dame

MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérinos, etc

—TOUJOURS EN MAINS—

Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses Chapelots, etc., etc.,

Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée.

Québec, 3 mai 1887—Jan

LINIMENT GENEAU

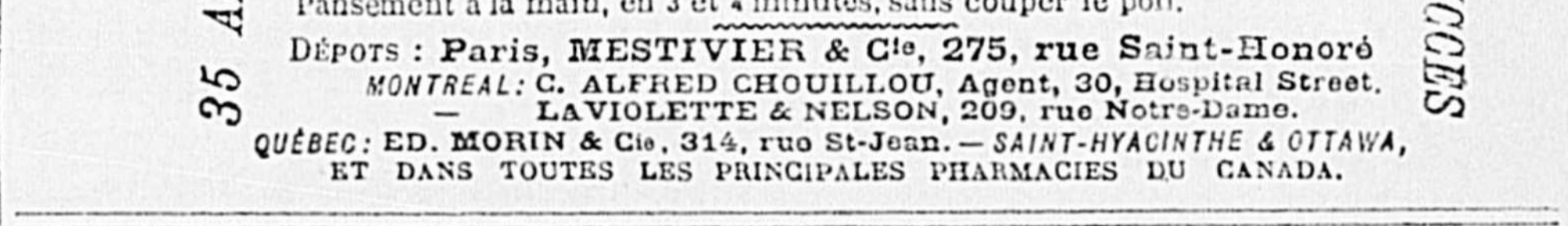
35 ANS DE SUCCÈS

Soul TOPIQUE remplaçant le FET sans douleur ni chute de poil. Adopté par les vétérinaires renommés; cleveur, entraîneurs, haras, etc.

Guérison rapide et sûre des Boiteries, Fouritures, Ecarts, Mollets, Vesicigons, Engorgements des jambes, Surois, Epurvis, etc. Revulsiif et résolvant infatigable et sans rival dans les Angines, Catarrhes, Bronchites, Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, Pécures, Hydrocèles, Réten-tions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

Dépôts: Paris, MESTIVIER & Co, 275, rue Saint-Honoré MONTREAL: C. ALFRED CHOUILLOU, Agent, 30, Hospital Street. L'AVILETTE & NEILSON, 209, rue Notre-Dame. QUÉBEC: ED. MORIN & Co, 314, rue St-Jean. — SAINT-HYACINTHE & OTTAWA, ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.



BAS VARICES DALPIAZ

BREVETÉS S. G. D. G. BAS TOUT FAITS ET SUR MESURE MESTIVIER & Co, 275, rue St-Honoré, Paris

Ces bas à élasticité latérale, dont la souplesse surpasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, possèdent en même temps une force de compression qui ne laisse rien à désirer et procurent un soulagement immédiat.

Prendre exactement sans serrer avec un yard, les mesures de circonférence aux endroits indiqués B-I-F-H, etc., et les hauteurs de F-A-O et de P-A-Tout à l'effet d'adresser à M. C. ALFRED CHOUILLOU, 30, Hospital Street, MONTREAL, Agent Général pour le Canada qui se chargera de les faire livrer à domicile et d'indiquer le prix de chaque pièce suivant le tissu choisi par le client.

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

Imperial Baking Powder

Imperial Cream Tartar

SCIENTIFIC AMERICAN

POUR 1888

LE PLUS POPULAIRE DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES DU MONDE ÉTABLI EN 1845

Circulation plus grande que tous les journaux du même genre réunis.

000

LES CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR LE CANADA NE SONT SEULEMENT QUE DE \$3.20 POUR UNE ANNÉE Y COMPRIS LE POSTAGE—POUR LES PAYS ÉTRANGERS \$4.

Cette publication si étendue et si magnifiquement illustrée paraît une fois par semaine, chaque No. contient 16 pages d'informations utiles et un grand nombre de gravures originales des nouvelles inventions et découvertes représentant les travaux d'ingénieurs, nouveautés dans les Arts Mécaniques, les Manufactures, la Chimie, l'Électricité, la Télégraphie, la Photographie, l'Architecture, l'Agriculture, l'Horticulture, l'Histoire Naturelle, etc.

Toutes les classes de lecteurs trouveront dans le "SCIENTIFIC AMERICAN" un résumé populaire des meilleurs renseignements sur les sciences du jour; et le bit des éditeurs est de les représenter sous une forme attrayante en se servant autant que possible de termes faciles à comprendre et toutes les intelligences y trouveront une lecture instructive. Cette publication active les connaissances et le progrès dans toutes les localités où elle circule.

Une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN" et une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT" (voyez l'annonce ci-dessous) seront adressées à tout abonné pour un an, postage compris sur réception de sept piastres.

La meilleure manière de remettre le montant de l'abonnement se fait par un mandat de Poste. Toutes lettres et tous mandats doivent être adressés et payables à

MUNN & Co., Editeurs,

361, Broadway, New-York.

Scientific American Supplement.

C'est une publication différente de celle du SCIENTIFIC AMERICAN mais du même format, chaque numéro contient 16 pages. Le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT contient un très grand nombre de matières ayant rapport aux découvertes les plus récentes et les plus importantes de toutes les parties du monde dans les Sciences, la Mécanique, l'Architecture et le Génie. Chaque numéro contient plusieurs illustrations, ayant rapport aux travaux, en voie de se faire ou terminés tant de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre côté, des plans et des vues d'architecture de nouveaux édifices publics, de jolies maisons de ville et de campagne, d'améliorations, etc.

Des traductions des journaux Français, Allemands et autres, accompagnées d'illustrations des grands travaux de génie; aussi des constructions importantes projetées, en progrès ou complètes ayant rapport à la marine ou à la mécanique, tant dans notre pays qu'à l'étranger. Les MÉMOIRES les plus importants lus aux congrès scientifiques par les hommes les plus éminents paraissent dans le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT. Ce journal mis en volume forme une encyclopédie de renseignements les plus utiles, et représente l'histoire complète du progrès du temps dans les Sciences, les Arts et le génie mécanique. Ce journal ne contient pas d'annonces.

Prix—\$5 par année, d'avance; ou un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN (voyez le prospectus plus haut) et un au SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT pour un an par la poste \$7 aussi d'avance—Remise par la poste à l'adresse de

MUNN & Co.,

Publishers Scientific American,

361 Broadway New-York.

MUNN & Co., ont obtenu pour leurs clients depuis l'établissement de leur bureau d'agence en 1846, plus de cent mille brevets. Aucun autre bureau de ce genre n'a de meilleurs moyens à sa disposition pour obtenir à bonne composition et promptement, des Brevets, des marques de commerce, des droits de propriété, etc.

Après examen des inventions, avis est donné gratis sur la possibilité de les faire breveter. Nous nous chargeons d'obtenir à des conditions faciles des Brevets dans les États-Unis, en Canada et dans les autres pays.

On adresse gratis à ceux qui en font la demande des pamphlets donnant les renseignements nécessaires pour obtenir des Brevets dans ce pays et à l'étranger.

H. ERN & Co.,

42, BYRE ST.,

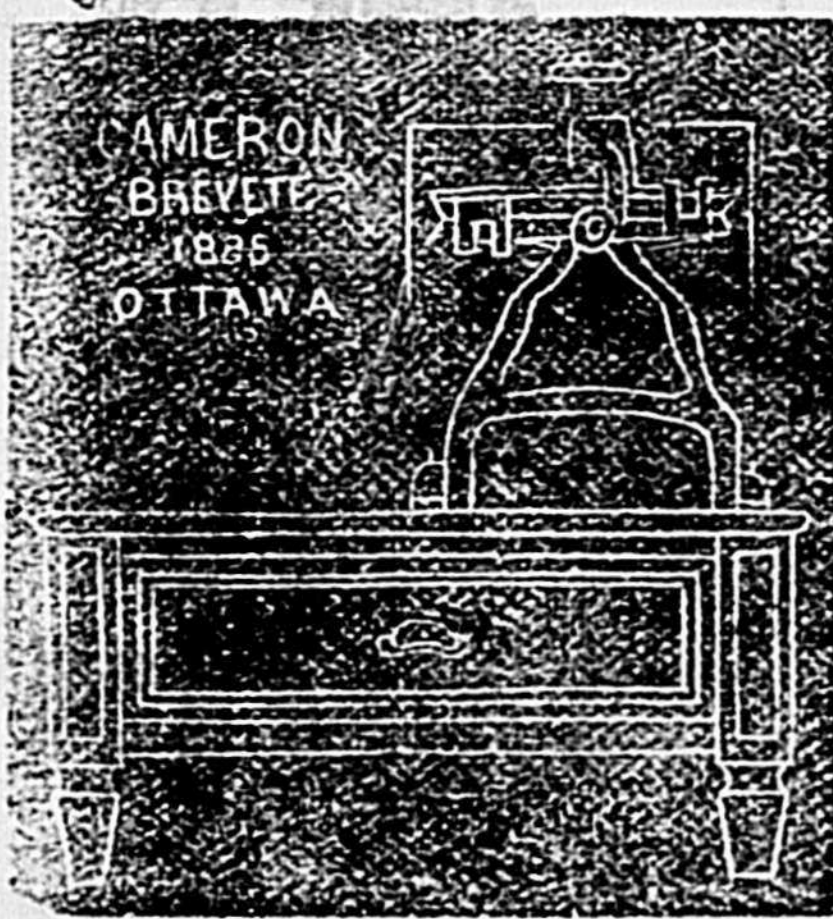
SHEFFIELD, Angleterre.

Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

Toutes les commandes accompagnées de références sur l'Angleterre ou chèque sur Londres ou Paris, seront exécutées immédiatement

Québec, 24 août 1887

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !!



ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER

PAR LE

PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels qu'Impressions pour chemins de fer, Livres et Régures, Étiquettes, Entêtes de Journaux, Texte d'Annonces à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc.

L'appareil peut être mis en opération soit avec l'huile de charbon, à la gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de travail.

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler facilement. Grandeur de la machine, 18 x 30.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES.

Ordres ou demandes d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents

JOSEPH MOISAN, P. N. CAMERON, Fils,

Rue Lachapelle, 18, Rue Hubert, 11,

QUÉBEC, MONTRÉAL

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

— DU —

"COURRIER DU CANADA."

— ET DU —

"JOURNAL DES CAMPAGNES"

No. 9, Rue Buade, Haut-Ville.

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CHÈRE, CHERGE, ETC.

— ET —

Fournisseurs des Fabriques.

Impressions de toutes espèces, telles que:

TETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

CARTES DE VISITE,

RAPPORTS,

CHEQUES, et BILLETS,

PLACARDS, AFFICHES,

DRAFTS, ENVELOPPES,

CATALOGUES, LISTES DE PRIX,

MONOGRAMMES,

CARTES D'AFFAIRES,

PROGRAMMES, CIRCULAIRES,

LETTRES FUNÉRAIRES, Etc, Etc

— aoo —

On exécutera pour avocats:

BLANCS DE SOMMATION,

DEMANDE DE PLAIDOYER,

FIAT,

COMPARUTION,

DECLARATION SUR BILLETS,

DECLARATION SUR COMPTES,

DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE,

SUBPENA,

AFFIDAVIT,

INSCRIPTION

INVENTAIRE DE PRODUCTION.

— 000 —

Pour Notaires:

BLANCS DE BILLETS,

QUITTANCE,

PROCURATION,

TRANSPORT,

CONTRATS DE VENTE,

CONTRATS DE MARIAGE

PROTET,

D'OBLIGATION,

BAUX A LOYER,

SAISIE-ARRÊT APRES,

JUGEMENT,

BREF DE SAISIE-GAGERIE

PROCES-VERBAUX DE SAISIE,

OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES,

MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

Guide Floral

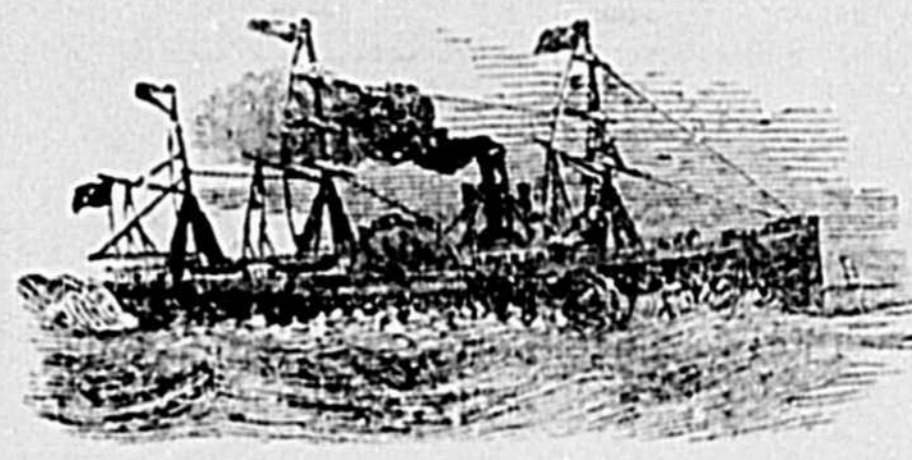
— DE —

VICK.

LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches coloriées, des milliers de gravures, et près de 150 pages, où l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur le plus bas prix pour des marchandises de valeur. Le prix du GUIDE est de 10 cents seulement, y compris un certificat donnant droit à 10 cents de graines en valeur. JAMES VICK, GRAINETIER, Rochester, N.-Y.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un épicuriste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien des arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc. M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits. Québec, 12 sept 1887—1m 665



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles

CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS.

1887 Arrangements d'Hiver—1888

Les lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engin sultants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

Ligne de la Malle de Liverpool

Table with columns: Steamers, De Liverpool à Baltimore, De Baltimore à Liverpool, De Halifax à Liverpool. Lists dates for various routes.

LE DEPART D'HALIFAX se fait A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée des trains de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX Cabine \$60.00, \$75.00 et \$85.00

Service Liverpool, Queenstown, St-Jean T. N., Baltimore et Halifax

Table with columns: Steamers, De Liverpool à Baltimore, De Baltimore à Liverpool, De Halifax via St-Jean à Liverpool. Lists dates for various routes.

LIGNE DE GLASGOW

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Boston vers le, De Philadelphie vers le. Lists dates for various routes.

Les lits sont invariablement payables d'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer. Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des États-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 3 mars 1888.

ELIXIR

Préparée par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais. C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de boeuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consommation et la dyspepsie des personnes débiles.

Maintenant en vente Au bureau du "Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 876 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

prix 50 cents

Advertisement for Eau de Floride by Murray & Lanman. Includes text: La Véritable EAU de FLORIDE Murray & Lanman. LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette.

Advertisement for Salsepareille de Bristol. Includes text: EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies, etc.

Advertisement for Les Pilules et Onguent Holloway. Includes text: LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins.

Advertisement for L'ONGUENT. Includes text: est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Advertisement for Courrier du Canada. Includes text: CONDITIONS --DU-- Courrier du Canada Prix de l'Abonnement ÉDITION QUOTIDIENNE.

Advertisement for Leger Brousseau. Includes text: Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU.

Advertisement for J. & W. REID. Includes text: J. & W. REID Fabriquants de Papiers, 98-100, Rue ST-PAUL, QUÉBEC.

Advertisement for Publications Importantes. Includes text: NOUS avons le plaisir de recevoir de la Librairie de J. A. Langlais, les livres suivants qui étaient désirés depuis longtemps et nous félicitons M. Langlais d'avoir comblé cette lacune.

Advertisement for LOUIS JOBIN, Stataire. Includes text: LOUIS JOBIN, Stataire, COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC.